

Image not found or type unknown



Erreur dans le rendu du jugement jaf

Par **magali29**, le **14/11/2008 à 20:04**

Bonjour, j'ai reçu il y a qlqes jours le jugement jaf et il y a une erreur sur celui ci. Le jour de l'audience mon avocat et celui de mon ex s'étaient entendus sur le fait que se soit a mon ex mari d'assumer les trajets lors de ses dvh (1wd sur 2 et la moitié des vacances). Hors sur le jugement il est écrit que nous nous sommes mis d'accord pour que je fasse les trajets aller . C'est faux car les relations entre moi et l'actuelle epouse de mr sont tres tendues. J'ai appelé mon avocate qui ma demandé de lui ramener ce jugement afin de le faire corriger au greff, l'avocat de mr était aussi d'accord pour faire cela.

Mais mon ex ne veut pas rendre le jugement pour correction et ne veut rien lâcher. Que puis je faire et comment prouver que ces termes la n'étaient pas prévus au depart.
merci

Par **jeetendra**, le **14/11/2008 à 20:07**

bonsoir, voyez cela avec votre avocat, s'il s'agit d'une erreur matérielle, le greffier fera le nécessaire, cordialement

Par **magali29**, le **14/11/2008 à 20:14**

bonsoir et merci pour votre rapidité,

Le probleme est que j'ai reçu le jugement eroné mercredi, j'ai contacté de suite mon avocate qui a elle meme contacté directement son avocat a lui. Elle ma dit de lui ramener le jugement pour correction et que son avocat a lui ne lui avait pas encore transmis ce dernier et qu'il le

ramenait de meme. Donc la ce soir il aurait du venir chercher les enfants, je l'ai attendu et il ma finalement appele en me menacant d'aller porter plainte si je ne lui amenait pas les enfants tout de suite car il avait reçu le compte rendu du jaf qui disait que c'etait a moi de les ameners. Il n'a pas eu de nouvelles avec son avocat,je lui ai expliqué que ce n'etait pas ce qui avait été convenu a l'audience et il m'a dit qu'il ne rendrait pas son exemplaire pour correction. J'ai peur que son avocat profite de cette erreur car la c'est sa parole contre la mienne. merci